

LE FONDS ANCIEN DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE TOULOUSE

I. Bref historique

A Toulouse, comme ailleurs, c'est le passé qui détient la clef du présent et l'on ne saurait comprendre l'état actuel des collections qui se pressent sur les rayons de notre établissement si l'on ne se réfère sans cesse à leur provenance et à leur pérégrination dans le temps. La genèse et l'évolution de la plupart des bibliothèques municipales françaises présentent, avec des variantes et des nuances, un certain nombre de caractères communs. Elles ont souvent bénéficié des saisies révolutionnaires et, plus souvent encore, des legs consentis par l'érudit, le bibliophile ou le mécène local qui formaient d'ailleurs, le cas échéant, une seule et même personne. La bibliothèque municipale de Toulouse ne constitue donc pas, à cet égard, une exception. Mais elle a connu, en dépit de moments difficiles, un brillant destin grâce à la personnalité de ses fondateurs, grâce à l'héritage prodigieux des anciennes bibliothèques de la ville (privées ou conventuelles), grâce enfin à une série de legs particulièrement importants tout au long du XIX^e et du XX^e siècles¹.

En 1782, Loménie de Brienne instituait une bibliothèque publique dans l'enceinte du Collège royal (aujourd'hui lycée Pierre de Fermat) avec les débris de celle des jésuites où se trouvaient notamment les ouvrages de Jean-Baptiste-Michel Colbert, archevêque de Toulouse, mort en 1733, et du P. Vanière, mort en 1736². Il accrut très vite cette fondation en faisant acheter par les administrateurs du Collège la bibliothèque de l'ingénieur Garipuy, riche

1. Parmi les études consacrées à l'histoire de la bibliothèque municipale de Toulouse, nous signalerons : Pont (Henri) : Notice sur la bibliothèque de la ville de Toulouse. — Toulouse, 1879 ; Lapière (Eugène) : « Les Anciennes bibliothèques de Toulouse ». — In : *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 9^e série, t. II, 1890 ; du même : Formation et organisation de la Bibliothèque publique de la ville de Toulouse, s.d. ; Caillet (Maurice) : « Un Ami des Lumières, Jean Castilhon ». — In : *Humanisme actif (Mélanges d'art et de littérature offerts à Julien Cain)*. — Paris, 1968, t. II, p. 21-35 ; Faur (Jean-Claude) : La Bibliothèque municipale de Toulouse au XIX^e siècle ; histoire d'une institution municipale. — Toulouse, 1972 (Mémoire pour le diplôme de l'Institut d'études politiques de Toulouse) ; Prévost (Nicole) : De l'enfer de la rue Lakanal à la terre promise de la rue de Périgord. — Toulouse, 1979.

2. La bibliothèque des jésuites, si l'on en croit Castilhon, comprenait de 25 à 30 000 volumes mais, soumise au pillage après la dissolution de la Compagnie, en 1762, elle subit, hélas, de très lourdes pertes.

en livres scientifiques, et surtout, en 1785, l'extraordinaire collection qu'avait rassemblée le président de la Cour des Aides de Montauban : Jean-Jacques Lefranc de Pompignan (26 000 volumes). C'est par l'intermédiaire de ce dernier — malheureuse victime de Voltaire mais grand bibliophile devant l'Éternel — que rentrèrent à la bibliothèque de Toulouse bon nombre d'ouvrages ayant appartenu à Charles Le Goux de La Berchère (archevêque d'Aix puis de Narbonne) et à René-François de Beauvau, son successeur sur le siège épiscopal de Narbonne, ainsi que plusieurs dizaines de volumes provenant de la bibliothèque de Jean Racine.

En 1789, la tourmente révolutionnaire balayait les institutions de l'Ancien Régime. Les bibliothèques toulousaines subirent l'inévitable contrecoup de ce profond bouleversement. Mis à la disposition de la nation, les livres confisqués aux dépens des communautés religieuses (dès 1789) et des émigrés (en 1792) vinrent s'entasser dans trois dépôts situés au couvent des Carmes, au couvent des Augustins et, en troisième lieu, au Collège royal devenu École centrale. Il fallait procéder à l'inventaire des manuscrits, des imprimés, des cartes et plans qui formaient alors un ensemble considérable de plus de 200 000 documents. D'après les estimations de l'époque, les Bénédictins possédaient 10 352 volumes, les Chartreux 3 568, les Récollets 2 870, les Petits Cordeliers 1 094, les Doctrinaires 13 710, les Minimes 13 460 et les Grands Cordeliers 18 576³.

Chargé de l'organisation de ces dépôts, Jean Castilhon s'efforçait d'arrêter l'hémorragie provoquée par les pillages, devait lutter, selon ses propres termes, contre « la poussière, l'incendie sans cesse menaçant, l'humidité, la pluie, les rats », et recevait pour une besogne qu'il qualifiait de « dégoûtante » la modique somme de deux liards par jour. Malgré l'énergie déployée par le premier bibliothécaire de la ville, de nombreux volumes disparurent, à tel point que le règlement élaboré en 1819 eut pour principal objet de rendre les fonctionnaires municipaux responsables sur leur traitement de l'intégrité des collections !

Au début du XIX^e siècle, il existait encore à Toulouse deux bibliothèques, héritières des institutions de l'Ancien Régime : d'une part celle du Clergé, fondée en 1772 par l'abbé Dhéliot et logée

3. Cf. Lapière (E.) : Formation et organisation..., p. 5.

dans les dépendances de l'archevêché⁴ ; d'autre part celle du ci-devant Collège royal. Réunies administrativement dès 1808, elles ne regroupèrent leurs collections qu'en 1866, après plusieurs tentatives avortées et maintes tergiversations. Parmi les enrichissements notables qui se produisirent tout au long du XIX^e siècle, nous signalerons les livres d'histoire naturelle achetés en 1821 aux héritiers de Philippe Picot, baron de Lapeyrouse, la bibliothèque léguée en 1858 par le chanoine Salvan (2 300 volumes), les ouvrages sur les langues orientales offerts en 1875 par un ancien capitaine de vaisseau, M. de Roquemaurel, et surtout, en 1880, l'achat du fonds régional de la splendide bibliothèque de Desbarreaux-Bernard, qui « constitue aujourd'hui, à la Bibliothèque municipale, un des éléments dominants de la Réserve » (M. Caillet). En 1914, la bibliothèque prit possession du legs Émile Belloc où figuraient non seulement des ouvrages régionaux mais encore des livres de musique. Deux ans plus tard, les collections bibliophiles d'Alcide Cauvet, riches en éditions du XVIII^e et du XIX^e siècles, vinrent s'ajouter aux legs précédents. Puis il y eut le fonds Molière, donné en 1922 par un ancien bibliothécaire de la ville, Eugène Lapière (1834-1923), l'intéressant fonds pyrénéen constitué par Henri Béraldi (1848-1931) et tous les livres offerts à différentes dates par François Galabert, Louis Lacroix, Mme Sibot ou encore Georges Chalot dont les documents souvent précieux forment le noyau du fonds ésotérique de notre Réserve.

En ce qui concerne l'organisation matérielle de l'établissement, le désordre semblait atteindre son paroxysme en 1866, après la réunion des deux bibliothèques, en raison de l'exiguïté des locaux, du manque de personnel qualifié, des apports successifs qu'il fallait répertorier et ranger sur les rayons. Un rapport de 1868 témoigne de cette situation alarmante : « Toutes les richesses de notre bibliothèque sont aujourd'hui entassées dans une suite de salles irrégulières, anguleuses, mal éclairées, placées à des niveaux différents, et tellement encombrées qu'on peut à peine s'y mouvoir... Les rayons plient sous le poids des livres et, descendant jusqu'au niveau du sol, laissent les volumes des rangs inférieurs trop exposés à la poussière et aux éclaboussures. On est vraiment attristé et humilié. »

Pourtant un effort indiscutable devait être consenti en faveur des ouvrages les plus précieux puisqu'en 1878 Desbarreaux-Bernard publiait son catalogue d'incunables et qu'en 1885 paraissait le répertoire

des manuscrits, rédigé par Auguste Molinier. Dans le même temps, les inspections devenaient plus fréquentes et aboutissaient au classement de la bibliothèque en 1897. Mais le problème angoissant des locaux ne reçut de véritable solution qu'en 1935, avec la construction de l'édifice dont les lecteurs gravissent encore aujourd'hui le majestueux perron. Les discours prononcés lors de l'inauguration des nouveaux bâtiments nous aident à mieux comprendre l'importance de ce progrès. Se référant à la situation antérieure, l'inspecteur général Pol Neveux évoquait « les trésors bibliographiques encore reclus dans leur triste geôle de l'hôtel de Bernuy..., le poussiéreux local si indigne de Toulouse où ces richesses étaient exposées à tous les risques de destruction », tandis que le conservateur en chef, François Galabert, s'écriait dans une belle envolée oratoire : « Nous avons demandé une usine, on nous donne un palais ; après notre interminable séjour dans l'enfer de la rue Lakanal, nous méritons bien le paradis de Périgord. »

Cet enthousiasme, au demeurant bien compréhensible, a laissé progressivement la place à des sentiments plus mitigés dans le cœur des responsables chargés du fonds ancien, car un certain nombre de vieux problèmes subsistent ; d'autres se posent en des termes nouveaux et requièrent toute notre attention si nous voulons assurer de façon satisfaisante le traitement scientifique, la conservation matérielle et l'exploitation intellectuelle d'un ensemble aussi prestigieux qui doit sa richesse aux hasards de l'histoire et aux données complexes du paysage culturel toulousain d'Ancien Régime.

II. Le traitement du fonds ancien

Consistance du fonds

Il est difficile de chiffrer avec certitude le nombre d'ouvrages du fonds ancien antérieurs à 1815, car une grande partie échappe encore à tout classement précis. L'ensemble est évalué traditionnellement à 80 000 volumes environ. Sur ce nombre, 25 000 livres sont reclassés suivant des normes modernes. Le reste est en partie recensé sous forme d'un inventaire alphabétique, où les recueils factices ne sont pas dépouillés. Il faut en excepter le fonds du « Petit séminaire » de Toulouse, reçu en 1902, consistant en 8 000 volumes anciens simplement rangés par sujets sur les rayons.

Comme dans beaucoup de fonds anciens la part des livres traitant de religion, d'histoire religieuse ou de droit canonique est très importante. Mais les collections sont riches et très variées, grâce à l'apport des anciens collèges ou des grands bibliophiles de l'ancien régime et du XIX^e siècle. Toutes les matières y sont représentées, les acquisitions actuelles permettant de compléter certaines lacunes ou d'enrichir les fonds existants.

Outre les éditions nombreuses des auteurs latins et grecs de l'Antiquité et du Moyen Âge, on trouve d'abondants recueils de poésie et de théâtre français, des ouvrages de littérature étrangère (et en particulier ceux des poètes et écrivains italiens), des

4. Le fonds originel de la Bibliothèque du Clergé comprenait 8 000 volumes. L'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, approuva la décision de l'abbé Dhélot, fit construire une vaste galerie entre la cathédrale et l'archevêché pour abriter ces collections et ouvrit au public la bibliothèque ainsi formée, l'enrichissant lui-même à diverses reprises, de dons généreux. L'établissement devint en 1789, propriété de l'État, puis en 1808 propriété de la ville, par la grâce de Napoléon I^{er}, alors de passage sur les bords de la Garonne. Tous les volumes de cette bibliothèque possèdent un ex-libris gravé par Claude Arthaud, véritable marque d'authenticité qui permet encore aujourd'hui d'en distinguer l'origine.

livres de droit, et de sciences ; l'histoire, profane et religieuse, représente environ un quart des collections.

Des données précises et sûres apparaissent pour des sujets ou des types de documents qui ont fait l'objet d'un catalogue publié : récits de voyages (500 notices) ; livres concernant les sciences occultes et livres d'alchimie (600 notices) ; médecine (environ 2 000 fiches) ; brochures politiques de la Révolution (1 167 notices, plus 600 pièces environ encore à classer) ; mazarinades (1 864 brochures dont 1 685 cataloguées) ; périodiques anciens (400 titres) ; catalogues de vente de livres (700 notices) ; flores et faunes illustrées (400 notices). Des livres d'astronomie, dont certains ont appartenu à Garipuy, savant toulousain du XVIII^e siècle, furent l'objet de catalogues d'exposition (*Copernic*, 1973 ; *Garipuy*, 1982) ; des livres de mathématiques illustrèrent l'exposition *Pierre de Fermat* (1957) ; les cartes anciennes de Toulouse et du Languedoc furent exposées en 1971... Il faut noter qu'une part non négligeable de nos fonds est constituée par des brochures, rassemblées ou non en recueils factices, concernant des événements politico-religieux, des polémiques de théologie et de droit sur l'Église gallicane, le jansénisme, les jésuites, les Parlements, etc., le tout formant un ensemble de sources pour l'histoire moderne de France et d'Europe.

La plupart des ouvrages sont rédigés en latin ou en français, mais d'autres langues, mortes ou vivantes, sont représentées dans nos fonds, le grec et l'hébreu, l'italien surtout, à un moindre degré l'anglais, l'occitan, le catalan, l'espagnol, le portugais, l'allemand, le hollandais, enfin en très petit nombre quelques langues d'Europe centrale et d'Orient.

Les lieux d'impression sont également variés et se répartissent, pour un peu moins de 2/3, entre des villes de France, et pour 1/3 et plus entre des villes d'Europe. Paris totalise plus du 1/4 des localisations, ensuite viennent Lyon, Toulouse, Amsterdam, Venise, Francfort, etc.

Le fonds « local ancien » compte environ 3 000 ouvrages. La Réserve rassemble la plupart des livres à figures (nombreux dans l'histoire ancienne, la géographie, les sciences, les arts), les recueils d'estampes et de cartes, les reliures les plus précieuses de chaque époque. Le fonds musical est riche de 5 000 titres, la plupart du XVIII^e siècle.

Acquisitions

Les acquisitions se font généralement par des achats sur catalogues de libraires d'occasion, quelquefois auprès des particuliers ou lors de ventes publiques, et très rarement par des dons. On pourrait distinguer trois types d'achat : d'abord, les pièces exceptionnelles, par l'ancienneté, la valeur artistique ou l'intérêt historique local, pour lesquelles la bibliothèque est prête à consacrer une fraction importante du budget « Réserve-livres anciens » — on peut aussi dans ce cas-là obtenir une subvention supplémentaire de l'État. Mais ces occasions sont de plus en plus rares : les derniers achats de manuscrits médiévaux remontent à 1960 (Bible du XIII^e siècle,

Psauteur du XIV^e siècle). On remarque, par exemple, trois incunables toulousains, achetés successivement en 1952 (Missel à l'usage de Saint-Étienne), en 1965 (*El libro de proprietatibus rerum*, 1494), et 1981 (*Lectura super tribus libris Justiniani*, de Johannes de Platea) un manuscrit musical de B. A. Dupuy, compositeur toulousain (*Idylle...* 1761), acheté à un particulier descendant d'un collatéral de l'archevêque Dillon en 1980 (prix : 20 000 F.). Viennent ensuite des livres anciens importants (dont le prix d'achat se situe entre 500 et 7 000 F. environ), éditions toulousaines, auteurs d'origine locale, histoire locale, mais aussi ouvrages ayant marqué l'histoire de l'édition, de l'illustration ou de la reliure.

Enfin nous essayons d'acheter des ouvrages encore peu chers qui complètent utilement nos fonds, en particulier ceux qui sont déjà classés (médecine, voyages, catalogues de vente, méthodes de musique, fonds hispanique, Molière, périodiques anciens, almanachs, livres d'enfants...) et dont l'intérêt est plutôt fonction de leur nombre, de l'ensemble qu'ils constituent.

Il faut donc dépouiller les catalogues de libraires, le plus rapidement possible, faire de nombreuses vérifications dans nos fonds, et essayer maintes déceptions lors de la commande (deux fois sur trois l'ouvrage vient d'être vendu...).

Une illustration de la politique d'acquisition de la bibliothèque sera fournie prochainement par une grande exposition assortie d'un important catalogue imprimé, contenant 105 notices dont 38 pour des livres anciens : 1958-1982, *vingt-cinq ans d'acquisitions à la Bibliothèque municipale de Toulouse*, du 20 novembre 1982 au 30 janvier 1983.

Conservation

Vers 1968 on avait commencé à nettoyer et cirer les livres anciens, peu nombreux, que l'on reclassait. A ce moment-là il n'existait pas de service du livre ancien proprement dit ; cette tâche, incombant à la section d'étude, ne pouvait se faire que très lentement. A partir de 1972, date de la création d'une section distincte pour la gestion et le traitement du fonds ancien, le catalogage s'accélère, et les bibliothécaires cirent elles-mêmes leurs livres systématiquement, avant de les classer. Depuis 1974 quelques personnes à temps partiel (dames au chômage ou partiellement invalides payées pour des périodes correspondant à 200 heures par trimestre, par le Bureau d'aide sociale) ont été employées exclusivement au nettoyage des livres anciens. Enfin en 1982 un garçon de bibliothèque y est affecté à mi-temps, ce qui permet de mener une politique de conservation plus efficace. Une année sera nécessaire pour terminer le fonds ancien, ensuite nous procéderons à la « révision » complète des livres anciens de la Réserve : nettoyage et cirage, réfection d'étiquettes amovibles, estampillage de toutes les planches gravées. Le matériel employé suivant les recommandations de l'atelier de restauration de la Bibliothèque nationale, consiste en « savon Brecknell » et cire « Baranne technic » (ex cire 212 du Centre national

de la recherche scientifique) ; il semble que celle-ci ne soit pas encore le produit idéal, puisqu'on observe, sur des livres cirés il y a 10 ans, un léger aspect blanchâtre. Par ailleurs, il nous manque encore des installations permettant de réguler la température et l'humidité dans les magasins du fonds ancien, qui, se trouvant au troisième et avant-dernier étage du bâtiment, sont malheureusement pourvus de grandes fenêtres vitrées⁵, et en dépit des rideaux de toile ajoutés plus tard, lumière et chaleur dessèchent les reliures. Un cloisonnement intérieur en matériau léger de tout l'étage du fonds ancien, partagé en quatre secteurs laissant libres les circulations axiales, a été demandé pour 1983 au service municipal de l'architecture. Ces cloisons munies de portes fermant à clef, permettront une protection contre le vol et une isolation de la lumière solaire. L'atelier de restauration, dirigé et subventionné par l'État depuis 1967, exécute pour nous de nombreux travaux : cette année, restauration complète de six ouvrages (intérieur et reliure), de quinze reliures, et diverses réparations (coiffes, étuis, etc.). Le tout représente environ 40 % de son activité, qui est ainsi consacrée à notre bibliothèque (fonds moderne compris), l'atelier travaillant aussi pour d'autres villes.

Catalogage

Depuis 1971, le catalogage des livres anciens se fait de façon systématique ; au cours des années suivantes, le personnel affecté à ce travail s'étoffe : de 1972 à 1973, 1 conservateur, 2 sous-bibliothécaires (dont 1 employée faisant fonction de sous-bibliothécaire) ; 1974 : 2 conservateurs. Actuellement notre équipe se compose de 2 conservateurs et de 3 sous-bibliothécaires (dont 1 à mi-temps et en surnombre). En 1982, 25 000 ouvrages, sur un fonds de 80 000 volumes, sont reclassés. Depuis 1977, le nombre de livres catalogués par an n'a guère augmenté, en raison de la diversification des activités du fonds ancien : expositions, service public, recherche, enseignement professionnel, microfilmage et photographie. Cependant d'importants catalogues viennent d'être terminés : *Incunables* par C. Péligny (sous presse), *Livres de médecine, Brochures révolutionnaires*. Deux grands projets seront mis en chantier prochainement : révision et édition de la *Bibliographie des impressions toulousaines du XVII^e siècle* de M. Durand-Barthès ; puis catalogage des livres du XVI^e siècle, avec probablement utilisation de l'« empreinte ».

Pour établir la fiche de base on suivait les normes traditionnelles, assorties des recommandations à l'usage des candidats CAFB (Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire) à l'option livre ancien, éditées par l'ENSB (École nationale supérieure des bibliothèques), encore en vigueur en 1975. Nous avons étudié et adopté en partie le projet d'ISBD appliqué au livre ancien en faisant certaines

réserves (1975-1977). Dans l'ISBD (A) 1980 (traduction provisoire de 1981), plusieurs options sont possibles dans le détail. Du fait des changements successifs de « normes » de rédaction, notre catalogue n'est pas très homogène. Nous avons cependant maintenu, dans la zone de l'adresse, l'emploi des parenthèses pour désigner uniquement les éléments relevés au colophon, et non la mention d'imprimeur : c'est d'ailleurs l'emploi qu'en fait Adams, dans son *Catalogue of books printed on the continent of Europe 1501-1600, in Cambridge libraries*, 1967. Malgré notre désir d'accélérer le catalogage, nous continuons à faire des fiches assez complètes, intermédiaires entre la notice abrégée (titre) et la notice longue (collation et notes). Notre projet serait d'adopter des notices brèves pour des ouvrages déjà connus et répertoriés dans les bibliographies et les grands catalogues, et des notices détaillées pour les autres (c'est le cas pour les brochures révolutionnaires du fonds toulousain, où les notes comportent parfois analyse de contenu et noms cités). Seront maintenues les justifications nécessaires à tout nom devant servir de vedette secondaire et ne figurant pas dans le titre, ainsi que les particularités de l'exemplaire décrit. Plusieurs catalogues sur fiches sont en effet en cours de constitution : Imprimeurs/libraires, Systématique Brunet/Parguez (commencé en 1971), Graveurs/dessinateurs, Possesseurs (ex-libris ou armes), Reliures, Cotes anciennes, Iconographie (par sujet, commencé en 1982). Ces catalogues sont tous utilisés ; celui des « cotes anciennes » est à usage interne seulement. Pour multiplier les fiches nous utilisons depuis quelques mois le photocopieur U-BIX CP 2. Le rappel des vedettes, très long, se fait seulement une fois, à la main, au verso de la fiche de base — le nombre de fiches secondaires varie en moyenne entre 4 et 15.

Le catalogue systématique utilise le cadre de la table du *Manuel du libraire* de Brunet, codée par MM. Parguez et Martin. Chaque rubrique est affectée d'un indice numérique et alphabétique, qui pourrait entrer en mémoire dans le cadre de l'automatisation du catalogue collectif des livres anciens. Ce système qui est celui des libraires de l'ancien régime, convient mieux aux fonds anciens et aux livres du XIX^e siècle, que les classifications modernes. En cas de doute pour une indexation, on peut toujours se référer au *Manuel* et à sa table. Mais Brunet ne recense que des « livres » proprement dits, il ne dépouille pas les recueils factices ; on obtient une sorte de macro-documentation. L'intérêt de notre catalogue documentaire est de représenter tout le fonds ancien, y compris brochures, feuilles volantes, estampes. Ce faisant nous utilisons en définitive ce cadre avec une conscience moderne : en l'absence de « facettes » et de « sous-facettes », nous donnons plusieurs indices à un même ouvrage, l'un analysant la forme, l'autre le contenu général, parfois un 3^e ou 4^e indice, précisé ou non d'un mot matière ou d'une date, privilégiant un point de vue particulier, ou une partie du document d'intérêt local. En subdivisant peut-être exagérément ce catalogue systématique, nous avons tenté de suppléer l'absence d'un catalogue analytique. Notre projet serait d'ajouter

5. Notre bâtiment date de 1935. Il paraît incroyable que ce même défaut se retrouve à la Bibliothèque municipale de Foix, achevée en 1982 et subventionnée par la Direction du livre.

au catalogue un mode d'emploi sous forme de liste de renvois d'orientation et renvois au fichier auteurs-anonymes, et d'index de mots-clés. Depuis sa rédaction initiale, la Table de Parguez a donc été sensiblement modifiée à Toulouse ; dans le cadre d'un catalogue collectif, si d'autres bibliothèques ou des bibliographes l'utilisaient, il faudrait unifier ou coordonner les pratiques et préciser les interprétations.

III. La mise en valeur des collections

Assurément, le bibliothécaire chargé d'un fonds d'étude ne peut pas, ne doit pas être un contemplatif, un esthète plongé dans une sorte de rêverie sans fin, hors du temps et de l'espace, un nostalgique du passé, un amoureux transi du livre ancien, qui se tiendrait à l'écart des préoccupations les plus actuelles et les plus pressantes de la recherche scientifique. Absorbé par les problèmes que pose la conservation des documents, soucieux d'inventorier, de préserver et d'accroître les collections qui lui sont confiées afin de les transmettre intactes — et plus riches qu'elles n'étaient — à ses successeurs, le bibliothécaire n'a guère le loisir de rester enfermé dans sa tour d'ivoire. Car ici plus qu'ailleurs il apparaît comme un intermédiaire obligé entre le livre et son utilisateur. Il initie bien souvent le chercheur aux arcanes des fichiers, l'oriente, le renseigne, le conseille, lui fait partager ses connaissances bibliothéconomiques, le met parfois en contact avec d'autres chercheurs ; mais dans le dialogue qui s'instaure, le bibliothécaire reçoit généralement autant qu'il ne donne : n'étant pas lui-même spécialiste de toutes les questions qui lui sont adressées, il découvre, au cours de ces rencontres sans cesse renouvelées, le dernier état de telle ou telle question. Le chercheur a besoin du bibliothécaire, comme celui-ci a besoin de celui-là ; l'un et l'autre vivent en symbiose. D'ailleurs les exemples qui suivent n'ont d'autre but que d'appuyer et d'illustrer cette vérité première.

Catalogues

Les collections de la Bibliothèque municipale de Toulouse, qui comptent parmi les plus importantes de France, fournissent aux chercheurs une mine inépuisable de thèmes, dans tous les secteurs des sciences humaines. Le travail de catalogage, effectué par les personnels technique et scientifique de l'établissement, facilite de façon immédiate l'exploitation des différents fonds que celui-ci renferme, grâce à des fichiers nombreux et régulièrement alimentés⁶. Du reste, les répertoires que nous élaborons, au rythme de un ou deux par an, ne sont-ils pas destinés avant tout aux chercheurs français et étrangers ?⁷ Le recensement des livres anciens — qui

constituent le patrimoine intellectuel de notre ville, de notre région, de notre pays — nous semble, sans discussion possible, une œuvre de longue haleine qu'il convient de poursuivre avec énergie et obstination. Cette mission est d'ailleurs comparable, *mutatis mutandis*, à celle de nos collègues qui mettent patiemment sur fiches les richesses artistiques de la France.

Renseignements

Pourtant le rôle d'une bibliothèque ne se limite pas à ordonner une masse documentaire, même si cela correspond à un aspect traditionnel et fondamental de sa vocation. Les chercheurs, pour éminents qu'ils soient dans leur spécialité, ne connaissent pas toujours l'historique ni la composition des fonds d'une bibliothèque, l'état d'avancement des fichiers, l'existence de tel ou tel répertoire ; ils doivent rencontrer, un jour ou l'autre, le bibliothécaire, sous peine de passer peut-être à côté d'une source essentielle. C'est pourquoi nous accueillons fréquemment, à Toulouse, des professeurs venus de tous les centres universitaires de l'hexagone ainsi que de nombreux étrangers (Anglais, Canadiens, Hollandais, Allemands, Italiens, Espagnols...). Les Toulousains (professeurs, étudiants ou érudits locaux) forment le principal contingent des lecteurs assidus : ceux qui mettent le plus à l'épreuve la disponibilité du bibliothécaire. Il s'agit tantôt de déchiffrer un vieux grimoire ou de repérer une édition introuvable, tantôt de fournir les éléments bibliographiques d'un sujet, tantôt de répondre à une question précise concernant l'histoire locale ou d'orienter les généalogistes parmi les traités d'héraldique. Il n'est pas rare que nous aidions un étudiant à mieux définir son thème de recherche à l'aide des documents que nous possédons.

Les renseignements fournis de vive voix ne doivent pas faire oublier ceux que nous donnons par correspondance : environ 150 lettres par an. Ce chiffre, modique en apparence, prend toute sa signification si l'on songe que certaines demandes exigent plusieurs heures, voire une journée de recherches. Ces investigations nous rendent le plus grand service dans la mesure où elles nous font mieux connaître nos propres ressources.

Reprographie

La reprographie occupe une place grandissante au sein de nos activités. Les lecteurs — par nécessité, par paresse, ou pour plus de commodité — sollicitent avec insistance toujours plus de photocopies, de photographies, de diapositives, de microfilms ou de microfiches. Mais combien de fois aussi avons-nous fait microfilmer ou photographier un document rare, précieux, fragile, afin d'éviter une communication trop répétée qui aurait pu lui être nuisible ? Les diapositives reproduisant des manuscrits enluminés, par exemple, facilitent le travail des historiens de l'art tout en épargnant à ces pièces uniques une manipulation intensive et donc destructrice. Nous mettons régulièrement sur microfiches des ouvrages entiers à l'intention des chercheurs lointains qui ne peuvent se déplacer et auxquels nous ne pouvons prêter le document original pour des raisons évidentes.

6. Morin (Marie-Renée) : Expérience de catalogage d'un fonds ancien à la Bibliothèque municipale de Toulouse. — In : *Les Fonds anciens des bibliothèques françaises*, Villeurbanne, 1976, p. 67-76.

7. Cf. plus haut, p. 702.

tes de sécurité. Ces dernières années, nous avons expédié des microfilms ou des microfiches en Allemagne, en Autriche, en Yougoslavie, aux États-Unis, au Japon, en Italie, en Belgique, en Grande-Bretagne. Certains livres anciens de la bibliothèque sont microfilmés en vue d'une édition critique ou d'une publication sous forme de reprint : la *Néréide* de Pierre de Deimier, *Carité ou la Cyprienne amoureuse* de Caseneuve, l'*Astrologia gallica*, font partie de cette dernière catégorie. Enfin, nous accordons volontiers notre concours à des éditeurs qui souhaitent illustrer un ouvrage dont ils ont entrepris la réalisation⁸.

Prêt interbibliothèque

Cependant le microfilm n'est pas toujours une solution satisfaisante pour le chercheur qui préfère, dans certains cas, recourir au document lui-même. Le microfilm n'est pas toujours possible non plus, pour des raisons techniques, matérielles. Le bibliothécaire consent alors à faire voyager l'ouvrage (manuscrit, incunable, édition rare du XVII^e ou XVIII^e siècle) dans le cadre du prêt interbibliothèque, si la demande ne lui paraît pas excessive, si la recherche lui semble sérieuse, si le document ne doit pas trop souffrir de ce déplacement. Des chercheurs isolés bénéficient de ces prêts exceptionnels, quoique nous donnions la préférence à de grands établissements scientifiques tel l'Institut de recherche et d'histoire des textes qui offrent à tous égards, des garanties suffisantes. Les ouvrages précieux vont enrichir bien souvent des expositions de province qui leur assurent ainsi une vulgarisation de bon aloi et les mettent d'autant plus en valeur que les catalogues correspondants réussissent une heureuse conjonction de qualités esthétiques et intellectuelles. Depuis trois ou quatre ans, la Bibliothèque municipale de Toulouse a prêté quelques-uns de ses trésors à Brest (*Le Visage de la mort en Bretagne et ailleurs*), à Lille et à Lourdes (livres de musique), au Musée Marc Chagall de Nice (exposition sur le *Temple*), et tout récemment au Musée des Augustins de Toulouse (*Toulouse et l'art médiéval : 1830-1870*).

Mémoires, thèses, travaux divers

La liste serait longue s'il fallait citer tous les mémoires de maîtrise, les thèses de 3^e cycle ou de doctorat d'État qui ont utilisé, à des degrés divers, les ressources de la Bibliothèque municipale de Toulouse. Au reste, c'est avec un vif sentiment de plaisir que le bibliothécaire voit aboutir une recherche à laquelle il a, même modestement, participé. Sans prétendre être exhaustif, nous signalerons ici les travaux qui ont vu le jour au cours de ces dernières années ; plusieurs d'entre eux concernent la musique toulousaine du XVII^e et du XVIII^e siècles,

notamment ceux de Nicole Desgranges (*Levens et la musique de Saint-Étienne au XVII^e siècle*), de Roberte Machard (*Matthieu Lanes et la chapelle de musique de Saint-Étienne au XVIII^e s.*), de Geneviève Verdier (*Bernard-Aimable Dupuy et la chapelle de musique de Saint-Sernin au XVIII^e s.*). Sœur Shibano élabore depuis plus de dix ans une véritable somme sur la Congrégation des Filles de l'Enfance et l'histoire du jansénisme à Toulouse. Marcel Girault a pu mener à bien une édition critique de notre manuscrit 665. Plusieurs étudiants, attirés par l'enluminure médiévale, ont exploité avec bonheur quelques-uns de nos plus beaux manuscrits. D'autres préfèrent évoquer, à travers la bibliothèque d'un parlementaire, un aspect de la vie intellectuelle toulousaine du XVII^e siècle.

Les conservateurs en chef et les conservateurs qui se succèdent à la Bibliothèque municipale de Toulouse apportent régulièrement leur tribut à la recherche scientifique en publiant eux-mêmes des articles ou des ouvrages. Certes, les tâches nombreuses et absorbantes qu'ils accomplissent les empêchent maintes fois de se consacrer à de savants travaux. Pourtant la tradition n'a jamais été interrompue, depuis l'étonnante figure de bibliothécaire érudit incarnée par François Galabert. Mlle Dobelmann (devenue Mme Kravtchenko), M. Caillet, Mme Bouyssi, Mlle Morin, ont laissé, chacun avec son tempérament, ses goûts, ses centres d'intérêt, de nombreuses et intéressantes publications relatives à l'histoire, à la littérature, à l'organisation ou au fonctionnement des bibliothèques. M. Goasguen, après des travaux bibliographiques et iconographiques dans le domaine pyrénéen, a fourni des contributions diverses en bibliothéconomie. Nous avons, pour notre part, consacré une douzaine d'articles aux problèmes de l'édition castillane du Siècle d'or. Grâce à un mémoire de Jean-Claude Faur, nous connaissons mieux aujourd'hui l'histoire de notre institution au XIX^e siècle. Manuel Durand-Barthez, de passage à Toulouse en 1975 (actuellement conservateur à la bibliothèque du CNAM : Conservatoire national des arts et métiers, à Paris) réalisa deux travaux importants : d'une part un mémoire sur la Renaissance occitane à l'époque de Godolin et de Maynard, d'autre part une bibliographie — encore inédite — des impressions toulousaines du XVII^e siècle. Nous ajouterons enfin que la Bibliothèque municipale de Toulouse participa activement, en 1975, à l'élaboration des normes qui sont aujourd'hui en vigueur pour le catalogage des livres anciens, non seulement en France mais aussi à l'étranger.

Stagiaires

Chaque année, un service de la bibliothèque (généralement celui du fonds ancien) a pour mission d'organiser un stage professionnel à l'intention de plusieurs élèves sortant de l'École nationale des Chartes. Futurs conservateurs, ces stagiaires doivent, en l'espace de deux mois, apprendre sur le terrain ce que ne leur ont appris ni les livres ni les cours magistraux. Par des entretiens réitérés avec les différents chefs de service, par la visite approfondie de tous les secteurs de la Bibliothèque municipale, de la

8. La bibliothèque municipale assure elle-même la reproduction des documents sur microfiches (de 60 vues chacune, format 150×105 mm) ; le traitement de la pellicule et la mise sous jaquette plastique sont effectués par un laboratoire toulousain. L'atelier municipal se charge de presque tous les autres travaux photographiques.

Bibliothèque centrale de prêt et de la Bibliothèque universitaire, par des tâches concrètes qu'ils exécutent eux-mêmes ces stagiaires se frottent aux réalités et se préparent à leurs nouvelles fonctions. Ce stage, essentiellement professionnel, revêt aussi un aspect scientifique dans la mesure où ces stagiaires doivent rédiger, sous la direction d'un conservateur, un mémoire qui peut prendre les formes les plus variées : étude d'un service ou d'une bibliothèque de quartier, catalogage d'un fonds bien délimité, bibliographie, histoire de telle période de notre bibliothèque. Certains de ces travaux, tout à fait remarquables par leur qualité, mériteraient sans nul doute une publication. Ils sont néanmoins consultables sous leur forme manuscrite ou ronéotypée et constituent autant de contributions à la recherche scientifique. Parmi une vingtaine de mémoires nous citerons ceux de Claire Voisin (*Flores et faunes illustrées antérieures à 1815* ; 1975), de Chantal Amalvi (*Mazarinades conservées à la BM de Toulouse* ; 1978) et d'Étienne Hustache (*Brochures de l'époque révolutionnaire* ; 1980).

Expositions et autres manifestations

En décembre 1977, la Bibliothèque municipale de Toulouse organisait des « Journées du livre ancien » auxquelles participaient deux inspecteurs généraux et les membres les plus hautement qualifiés du personnel scientifique des bibliothèques de France : ce travail de réflexion mené pendant deux jours sur les problèmes que posent le traitement et la conser-

vation des fonds anciens fut rendu possible grâce à la Bibliothèque municipale qui joua pleinement son rôle de catalyseur au niveau régional.

Depuis près de cinq ans il existe à Toulouse une antenne de la Société des bibliophiles de Guyenne qui n'a cessé de se développer et qui compte aujourd'hui une cinquantaine de membres. La bibliothèque s'associe aux fréquentes manifestations de la Société en présentant de beaux livres (manuscrits, incunables, reliures du XVI^e ou du XVII^e siècle, etc.) ou en organisant des visites commentées d'expositions.

Enfin, pour clore cette liste un peu éclectique, lorsque nous aurons mentionné le séminaire suivi par les auteurs du présent article en avril 1981 (à l'ENSB), les cours dispensés dans le cadre de la préparation au CAFB, et les récentes expositions qui laissent une large place au livre ancien (*La Vie intellectuelle à Toulouse au temps de Godolin* ; *Garipuy* ; *la Bible* ; *Vingt-cinq ans d'acquisitions*), nous aurons brièvement énuméré les actions que nous essayons de mener tant bien que mal pour faire fructifier le patrimoine dont nous sommes les éphémères gardiens.

Élisabeth COULOUMA et
Christian PELIGRY

*Responsables du fonds
ancien et de la Réserve
à la Bibliothèque
municipale de Toulouse.*